

# La Lettre

aux **Partenaires**



## La Trame Verte & Bleue

PYRÉNÉES ARIÉGEOISES

## 1 Etude & Information

- Le PNR des Pyrénées Ariégeoises, en lien avec les quatre PNR de l'ex Midi-Pyrénées, a réalisé la cartographie de la Trame verte et bleue sur son territoire en cohérence avec le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

L'ensemble des éléments cartographiques est disponible auprès du PNR sur simple demande :

**Une cartographie d'occupation du sol** au 1/25 000<sup>ème</sup> (précision au ¼ d'ha).

**Une déclinaison des réservoirs de biodiversité**, pour chaque grand type de milieux (boisements, milieux ouverts, milieux rocheux, milieux cultivés, milieux humides, cours d'eau).

**Les corridors écologiques**, les zones de conflits, les enjeux prioritaires (restauration, conservation).

- Le PNRPA a mis en place, aux côtés du Parc national des Pyrénées, le projet Adap'Ter (Adaptation des Territoires par la prise en compte des continuités écologiques). Ce projet permet d'identifier les "points de rupture" et les points de restauration potentiels sur la base d'échantillonnages génétiques.
- Le PNR améliore la connaissance sur les déplacements et l'évaluation de la fonctionnalité de la TVB via l'outil **faune-route-ariège.fr** : voir colonne latérale.

**Le PNR pilote la mise en œuvre de la Trame Verte & Bleue (TVB) dans les Pyrénées Ariégeoises.**

**Il met à disposition une « boîte à outils » et des services auprès de tous les acteurs**

## 2 Conseil & Accompagnement

Le PNR accompagne les collectivités dans la prise en compte de la TVB dans leurs documents d'urbanisme : Schémas de cohérence territoriale (SCoT), Plan local d'urbanisme (PLU/PLUi) ou carte communale.

- En amont, pour rédiger les cahiers des charges pour l'élaboration ou la révision de leurs documents d'urbanisme.
- En fournissant aux prestataires du marché ou à la collectivité, les données sur les continuités écologiques les concernant (Porter-à-connaissance), en validant les travaux des bureaux d'études au fil de l'eau à la demande de la collectivité, etc.

## 4 Conduite de chantiers

Le Parc accompagne techniquement et mobilise des financements pour les projets de restauration des continuités écologiques.

- Le PNR a lancé depuis plusieurs années diverses opérations contribuant à la restauration de la trame des milieux ouverts ainsi qu'à sa gestion. Ainsi, une vingtaine de communes du Parc s'est lancée dans des projets d'ouverture paysagère qui, en plus d'assurer une ouverture du paysage (plus de vue, moins d'ombre...), permettent la restauration de la fonctionnalité de la trame des milieux ouverts et, par une gestion agricole, de retrouver des pelouses et des prairies là où elles avaient disparu.



- Outre le suivi de la dynamique végétale des landes, une opération "rouleau brise-fougère" est développée dans le cadre d'un projet transfrontalier (FEDER/Poctefa-GREEN)\* avec l'objectif de déployer l'expérimentation avec les agriculteurs volontaires.

\*Programme financé par le FEDER

## 5 Mobilisation de financements

Le PNR propose des mesures et outils contractuels qui correspondent aux enjeux du territoire.

Afin d'accompagner les éleveurs garants de la fonctionnalité des pelouses et prairies, deux campagnes de MAEc (mesures agro-environnementales et climatiques) ont été déployées : dans un premier temps sur les secteurs à enjeu "corridor" et, dans un second temps, sur les sites ayant fait l'objet d'un chantier de restauration de la sous-trame des milieux ouverts.

Ce sont ainsi 22 agriculteurs qui ont pu bénéficier des MAEc sur la période 2016-2018 pour un montant de 248 000€ sur 5 ans.



## Attention à la collision !

Vous vous en rendez compte tous les jours en parcourant les routes : hérissons, chouettes, renards, merles, grenouilles risquent leur vie à chaque traversée de route. Afin de réduire les risques de collisions entre la faune sauvage et nos véhicules et ainsi concilier sécurité routière et protection de la biodiversité, le Parc naturel et l'ANA ont créé un outil permettant le recensement des animaux morts et vivants que vous croisez lors de vos déplacements.



Pour participer c'est très simple. Après avoir repéré en bord de route un animal mort ou vivant lors de votre trajet, connectez-vous sur :

[faune-route-ariège.fr](http://faune-route-ariège.fr)

Pointez l'emplacement de l'animal sur la carte, répondez aux questions simples qui vous seront posées et validez. Pas besoin d'être un fin connaisseur des animaux pour faire remonter ses observations.

Plus vous serez nombreux à participer et plus la cartographie des zones accidentogènes sera complète. Cela permettra ensuite la mise en place d'aménagements permettant à la faune sauvage de traverser en toute sécurité en augmentant la vôtre ! Lever le pied au crépuscule et à l'aurore est également gage de moins de collisions puisque ce sont les moments où les animaux sont les plus actifs 😊

**En cas de découverte d'un animal en détresse contactez :**

- le Domaine des Oiseaux à Mazères au : 05.61.69.12.97 ou 06.50.19.26.82
- l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse au : 05.61.19.38.62 ou en cas d'urgence au 06.21.76.79.40



SRADDET



SCoT  
Schéma de cohérence territoriale



Prise en Compte

Compatibilité

Appui à la déclinaison locale de la TVB

## 3 Formation

Le PNR met en place des formations auprès des élus ou des professionnels qui correspondent aux enjeux du territoire et/ou de la collectivité. Quelques exemples :

- Gros bois vivant, bois mort sont déterminants en forêt pour l'accueil des espèces. Le **marteloscope** mis en place sur la commune de Betchat est un outil à destination des propriétaires et exploitants permettant de discuter des choix des uns et des autres et de trouver un bon compromis entre les différents objectifs assignés à la forêt. Il s'agit d'un martelage virtuel qui permet de mesurer les résultats en termes économiques, sylvicoles et écologiques.
- La lecture "éco-paysagère" en partenariat avec l'association Nature Midi-Pyrénées dans la vallée de Suc-et-Sentenac. Sur le terrain, élus et habitants intéressés, ainsi que quelques amateurs curieux, sont allés à la rencontre des espèces qui "habitent" nos paysages pour mieux comprendre le rôle des trames écologiques à l'échelle de leur vallée. Ils se sont familiarisés avec les actions qu'il est possible de mettre en place en faveur de la trame verte et bleue.



# La TVB ? Un outil d'aménagement des territoires en faveur de la biodiversité

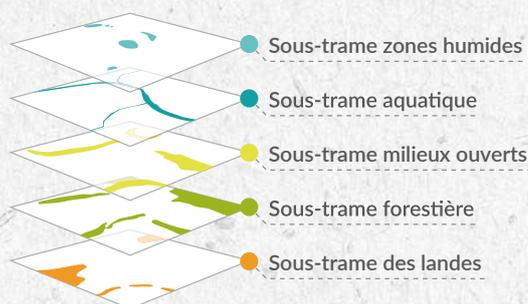
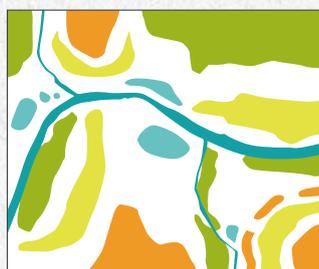
La trame verte et bleue (TVB) vise à maintenir ou à reconstituer un réseau pour que les espèces animales et végétales puissent se déplacer, s'alimenter, se reproduire, se reposer... en d'autres termes vivre. La trame verte et bleue contribue ainsi à freiner le déclin de la biodiversité dont l'une des principales causes est la fragmentation des habitats naturels. Dans le PNR des Pyrénées Ariégeoises, ces services sont essentiels pour l'attractivité, l'économie et la qualité de vie : qualité de l'eau, agriculture tourisme, etc.

La mise en oeuvre de la Trame verte (pour les milieux terrestres) et bleue (pour les zones humides et les cours d'eau) repose, en premier lieu, sur l'identification des réservoirs et des corridors écologiques locaux.

Les **Réservoirs de biodiversité** sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée. Les espèces peuvent y effectuer tout ou partie de leur cycle de vie. Les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante.

Les **Corridors écologiques** sont des liaisons permettant des connexions (c'est à dire la possibilité d'échanges) entre les réservoirs de biodiversité. Ce sont des voies potentielles de déplacement pour les espèces.

## Trame verte & bleue



## Tout le monde est intéressé par la TVB ?

Les collectivités doivent la prendre en compte dans leurs documents d'urbanisme et leurs projets d'aménagement. Les particuliers, les entreprises, les propriétaires d'exploitations agricoles et forestières sont également concernés. Tous peuvent bénéficier de l'appui du Parc.

## Contact :

Yannick BARASCUD :

Chargé de mission Natura 2000 - Trame Verte et Bleue

## Un contrat-cadre : le Contrat de restauration de la biodiversité (CRB)

Le SMPNR anime un Contrat de restauration de la biodiversité (CRB), financé par la Région Occitanie et l'Europe (FEDER). Ce programme vise à l'amélioration de la qualité et de la fonctionnalité de la Trame verte et bleue. Il permet de mettre en oeuvre des travaux ou des actions de restauration de milieux naturels, de soutien à une agriculture support de biodiversité, d'amélioration de la prise en compte des continuités écologiques.

## Pour en savoir plus

- ▶ Centre de ressource national sur la Trame verte et bleue : [www.trameverteetbleue.fr](http://www.trameverteetbleue.fr)
- ▶ La rubrique consacrée au Schéma régional de cohérence écologique de Midi-Pyrénées sur le site de la DREAL : [www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/srcce-midi-pyrenees-r7764.html](http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/srcce-midi-pyrenees-r7764.html)
- ▶ Site consacré à la cartographie dynamique du SRCE : [www.picto-occitanie.fr/accueil](http://www.picto-occitanie.fr/accueil)
- ▶ Pages consacrées à la Trame verte et bleue sur le site Internet de Nature en Occitanie : [www.naturemp.org/tvb](http://www.naturemp.org/tvb)



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

## Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

Pôle d'activités de la Ferme d'Icart - 09240 Montels

Tél : 05 61 02 71 69

[info@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:info@parc-pyrenees-ariegeoises.fr)

[www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr](http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr)

Création : Yannick Cloaguen - [www.lavapeurillustree.com](http://www.lavapeurillustree.com)

Imprimerie du Noisetier 09300 Lavelanet - Tél : 05 61 01 00 79

